

Burundi : Un activiste des droits de l'Homme maintenu en prison

RFI, 27-05-2014 Burundi : Pierre-Claver Mbonimpa reste en détention préventive Le président de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodh) reste finalement en détention préventive. C'est ce qu'a décidé le tribunal d'instance de Bujumbura. Cette figure de la société civile burundaise a été arrêtée le 15 mai dernier alors qu'il devait voyager au Kenya.

Il est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure pour avoir déclaré publiquement l'existence de possibles camps de formation militaire de jeunes burundais dans l'est de la République démocratique du Congo, mais aussi l'enrôlement de jeunes également au sein d'un groupe armé qui se dit dissident des Forces nationales de libération. « L'arrestation de Pierre-Claver Mbonimpa est une arrestation illégale puisque les déclarations faites par notre client étaient de prouver, de faire que les autorités puissent enquêter sur ces entraînements militaires. Nous sommes vraiment désolés d'une telle décision. Mais nous sommes optimistes parce qu'il n'y a pas vraiment de charges suffisantes qui pourront maintenir Pierre-Claver Mbonimpa en prison », a déclaré Maître Armel Niyongere, avocat de Pierre-Claver Mbonimpa.